L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 29 MARS 1900.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à

M. D'HELLENCOURT, Rédacteur,

Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

Prosperite sans precedents

Un surplus de $12,300,000 en deux ans, et la perspective d'un surplus de $7,500,000 pour l'année courante, tel est le bilan de l'administration financière du gouvernement Laurier

Il est aisé de comprendre qu'en présence de tels résultats, l'opposition impuissante, mais rancunière, mette son seul espoir dans l'agitation malsaine des fanatismes de race

Cet espoir d'ailleurs, est déjà passé à l'état d'illusion, et le seul résultat de ces honteuses ménées politiques, sera de jetter le discrédit sur ceux qui les ont diripées.

Tandis que le parti conservateur achève de sombrer dans les bas fonds où il s'est aventuré, le gouvernement libéral voit briller d'un éclat chaque jour plus accentué, son étoile.

Le contraste en effet est trop frappant entre les faits actuels et les sinistres prédictions que lançaient les conservateurs contre le gouvernement Laurier lors de son arrivée au pouvoir.

Ce gouvernement qui devait apporter la ruine et la désolation au Canada, lui a procuré quatre années d'une prospérité toujours croissante et sans égale dans son histoire.

Cette prospérité, tout l'atteste; les rapports des banques, ceux des chambres de commerce, des compagnies de chemin de fer, des compagnies industrielles, et consécration dernière, mais non la moindre, les surplus, chaque année plus considérables qui marquent la clôture du budget.

Et quand on se livre a une étude plus détaillée, lorsque surtout l'on compare les résultats actuels avec ceux des périodes précédentes, on saisit encore mieux le bon prodigieux, fait par le Dominion.

Prenons le commerce; de 1878 à 1896 l'augmentation du commerce a été de $66,619,906, soit une moyenne d'augmentation annuelle de $3,701,105.

De 1896 a 1899 cette moyenne annuelle a été de $27,545,264!

La dette publique pour laquelle aujourd'hui les conservateurs ont une sollicitude particulière s'était pourtant accrue dans cette même période de 1878 à 1896 de $118,115,362, soit environ de $6,563,075 par année.

De 1896 à 1899 l'augmentation de la dette a été de $47,776,015, donnant une moyenne annuelle de $2,502,004!

Et encore si l'on retranchait de ce chiffre les obligations contractées par le parti conservateur et dont il a legué l'héritage au parti libéral; l'augmentation dont est en réalité responsable le gouvernement actuel ne serait que de $1,700,000 par année.

C'est-a-dire près de 5 fois moindre qu'aux jours où régnaient nos bons bleus!

Et tout, d'un bout à l'autre, accuse la même vigueur, la même propulsion.

Les ventes de terre de la Puissance, ont monté de $66,264 en 1896 à $137,905 en 1899. Elles ont doublé en deux ans!

L'immigration des Etats-Unis qui en 1897 se chiffrait par 712 colons venus au Canada, se chiffre en 1899 par 11,945!

En 1897, 16,335 immigrants débarquèrent dans les ports du Canada; en 1899 ce chiffre se doublait; il était de 32,598!

On cite souvent les Etats-Unis, comme un merveilleux pays, au point de vue du commerce et de la production, et cependant le Canada, accuse des résultats autrement plus merveilleux encore.

En 1899 les exportations domestiques des Etats Unis représentaient une somme de $15 par tête d'habitant, au Canada, cette somme s'élevait à $84 par tête?

Assurément, le gouvernement libéral n'a point la prétention d'avoir à lui seul crée cette magnifique prospérité, mais il a le droit de revendiquer ceci; c'est qu'il y a grandement aidé. par la sagesse de sa politique et de son administration.

Cela, personne ne peut le nier, et la conclusion qui s'imposera parmi le peuple du Canada, aux prochaines élections, sera qu'on a tout à gagner à conserver des gens qui ont si heureusement donné les preuves de leur sagesse de leur habileté.

Les petites fumisteries electorales de M. A. A. C. LaRiviere

Il est de par le monde, des signes précurseurs, auxquels les hommes instruits par l'expérience, ont de tout temps, ajouté une foi absolue.

Et de fait, ces signes trompent rarement.

Il en est, de communs à tous les pays, il en est d'autres, particuliers à chaque contrée.

Sur tous les océans, le vol de l'albatros, sinistre oiseau des tempêtes, est pour le marin le présage certain de la tourmente.

Au "Manitoba," quand au mois d'avril l'habitant est réveillé en sursaut par les cris assourdissant des oies passant en bande au dessus de son toit, il pense aussitôt: voici le printemps pour de bon.

Quand le soir, il entend les coyottes glapir leur petits jappements aigus et plaintif, le fermier dit: la pluie n'est pas loin.

Quand à l'automne, les étourneaux piailleurs et tapageurs se rassemblent en troupes, couvrant les clôtures et les arbres, chacun pense: l'hiver arrive.

Quand enfin durant la froide saison, le voyageur voit voleter et virevoler sur la route enneigée, les blanc oiseaux de neige, il hâte le pas de ses chevaux, car il sait que la tempête est proche.

Il y a aussi d'autres présages, non moins certains, qui permettent de sonder les variations du ciel politique.

Ainsi, lorsque jadis, les électeurs de la Verandrye voyaient surgir dans la prairie, des inconnus plantant de ci de là des baguettes indicatrices d'une hypothetique voie ferrée, les vieux n'hesitaient point un seul instant, pour déclarer le soir à la veillée: "Nous aurons bientôt des élections, car les hommes à Monsieur LaRivière sont à planter des baguettes pour son chemin de fer."

Et de fait, ça ne restait jamais,

Les baguettes de M. LaRivière, étaient en leur genre des signes précurseurs ainsi infaillibles, que les oies, les coyottes, les étourneaux ou les oiseaux de neige!

Hélas, trois fois Hélas, les poteauz télégraphiques du South-Eastern, ont relégué avec les vieilles lunes, et les neiges d'antant, les fameuses baguettes électorales!

Cette année, les électeurs de la Verandrye seront privés de la joyeuse fumisterie quinquennale.

Mais, le deputé La Blague ne pouvait renoncer à une petite manœuvre si peu couteuse, et qui l'avait si bien servi.

Ce n'est guère le moment pour lui d'ailleurs de négliger, la moindre chance, car il sait mieux que personne, combien faibles et dé isoires sont celles qui lui restent

Il lui fallait donc à tout prix un petit projet de chemin de fer pour éblouir l'électeur récalcitrant, et de fait le cher homme, a deniché la pie au nid.

L'embranchement d'Otterburne à Stuarburn, que projette de construire le C. P. R; embranchement qui traverserait le comté de Carillon, partie de la Division de Provencher est devenu le miroir aux alouettes dont M. A. A. C. LaRivière compte se servir aux prochaines élections.

"La Presse," "le Journal "le Manitoba" en bons conservateurs, soigneument stylés, nous disent merveilles des efforts auxquels s'est livré M. A. A. C. LaRivière pour amener le C. P. R à une entente avec Mann et McKenzie en vue des intérêts des électeurs de Carillon!!!

Le "Journal nous annonce même que le cher député "s'est donné beaucoup de trouble" à ce suj t.

Pourvu que tant de 'ttrouble" n'ait point ait maigrir la majestueuse rondité de notre intrépide député, car jusqu'à ce jour nous avions au moins cette consolation de penser que Provencher avait l'honneur de posséder le député le plus rotond de tout le Parlement, et dame, si on nous enlevait cette consolation, nous ne voyons guère ce qui nous resterait.!!

Pauvre M. LaRivière, le voici condamné à jouer le rôle de la mouche du coche," autour du char gouvernemental!

Car, en réalité le bill en question est dû à M. Macdonell député libéral de Selkirk, et tous les vains efforts du député de Provencher pour se parer des plumes du paon seront infructueux.

La petite machine électorale imitée de la vieille farce mise en opération pour les électeurs de la Verandrye, n'a d'autre mérite que de nous indiquer l'approche des élections fédérales.

En réalité, elle nous prouve aussi une fois de plus combien le député de Provencher tient à mériter le surnom devenu si populaire de LaRivière La Blague.

LES MAITRES DE POSTE.

Il y a quelques semaines nous avons publié dans nos colonnes une réclamation d'un maitre de poste, se plaignant avec juste raison, du traitement ridicule alloué à ces fonctionnaires, qui fournissent gratis leur temps, leur local etc., etc.

Nous sommes heureux de constater qu'un mouvement du même ordre semble se dessiner un peu partout Quelques jours après la publication parue dans "l'Echo", une correspondance traitant du même sujet a parue dans le "Free Press" de Winnipeg. et nous apprenons que les maitres de poste de l'Est, surtout dans les districts ruraux viennent par l'intermédiaire de leur représentants, de transmettre leurs justes réclamations, au ministre des postes.

Nous croyons ces réclamations parfaitement fondées, et il est de toute nécessité qu'il soit apporté quelques améliorations à l'état de choses actuelles.

Certes, la solution est assez délicate, car l'étendue même du Dominion crée des frais considérables pour le fonctionnement du service postal, si bien que le budget des postes se chiffre annuellement par un déficit, mais il nous semble qu'il y aurait moyen de concilier l'intérêt général avec les trop justes intérêts des maitres de poste, et cela dans l'intérêt même d'un meilleur fonctionnement du service.

Notes Editoriales

"Ni "l'Echo" ni la "Patrie" ne sont de ceux que préoccupe uniquement le souci des droits de la minorité" déclare aimablement l'angelique "Manitoba."

Ce cher "Manitoba" à sans doute la prétention de nous faire croire que cette préoccupation unique est son apanage?

En dehors du "Manitoba" pas de salut.

C'est un axiome qui à cours depuis longtemps au coin du Pont, mais qui malheureusement est plus que controversé, partout ailleurs.

"C'est ainsi que l'iniquité se ment à elle même" déclare le néoprophète du "Manitoba."

Hélas, si l'iniquité se ment à elle-même le "Manitoba" ment à ses lecteurs, quand il cherche à leur faire croire que "l'Echo" a jamais considéré une seule minute la question scolaire, comme réglée dans ce sens où veut l'entendre le confrère.

Nous n'avons jamais cessé de prêcher la politique des concessions partielles et progressives, réclamer des concessions ultérieures, n'est pas le fait d'un créancier satisfait ni désintéressé, ce nous semble!

Notre politique n'a pas changé d'un iota, ce n'est point notre faute si le gouvernement à changé, ni si l'orientation nouvelle du vent fait aujourd'hui grincer la girouette du "Manitoba."

L'hon M. McFadden, ministre et grand - maitre orangiste se fait de nouveau encenser par l'organe conservateur du coin du Pont, la semaine dernière.

Attendons-nous à le voir canoniser par le concile du "Manitoba," d'ici peu.

Demandez les litanies du bienheureux McFadden, publiées par le "Manitoba" à l'usage des bons bleus!

le Salaire des Instituteurs

L'association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Laval, dans leur assemblée du 27 janvier dernier a adopté les resolutions suivantes:

"Que suivant ce comité un des meilleurs moyens, dans les circonstances, d'améliorer le sort du personnel enseignant, ce serait la création par l'Etat d'une prime pour toute personne diplômée au terme de la loi de l'éducation, et ayant enseigné cinq années d'une manière satisfaisante au témoignage de l'inspecteur d'écoles:

Que cette prime soit au moins de $500 pour tout instituteur dont le salaire moyen n'a pas excédé $250 pendant ces cinq années:

Qu'à chaque nouveau lustre d'enseignement les mêmes personnes aient droit à la même prime

Par ordre,

ALPHONSE FILTEAU,
Secrétaire-archiviste.

Les résolutions adoptées par ces instituteurs rencontrent notre entière approbation et il serait fort à souhaiter de les voir adoptées par les législations des différentes provinces.

On ne saurait trop repêter, combien le rélévement des salaires payés aux instituteur est intimement lié à l'avenir de la cause de l'enseignement.

Tout le monde admet la nécessité d'ameliorer sans cesse le système de l'enseignement primaire, et l'un des moyens les plus efficaces est de s'assurer le concours de maitres exprimentés et devonés.

On ne peut espérer y arriver qu'en donnant à ces maitres un salaire suffisemmant élévé, de telle facon que l'enseignement soit désormais une carriere et non un pis aller momentané, qu'on se hâte d'abandonner à la première occasion favorable.

Les deux langues

Le "Toronto Star" publiait, hier, un article à l'effet que si tous nos hommes publics pouvaient parler les deux langues, que si tous les journalistes anglais pouvaient lire les journaux français comme nous lisons les journaux anglais, que si les hommes politiques d'Ontario venaient parler à notre peuple et que si les hommes politiques de Québec allaient parler au peuple d'Ontario, les affaires iraient beaucoup mieux au Canada. En effet, les races se comprendraient et s'aimeraient plus et on verrait ainsi disparaître à jamais les préjugés odieux et les haines malfaisantes. Actuellement, les Canadiens-anglais n'ont pour se former l'opinion sur les hommes et les choses de Québec que les traductions malhonnêtes et que les reproductions tronquées de certains organes du fanatisme.

Le "Toronto Star" soutient sa proposition en ajoutant que l'anglais et le français sont les deux langues adoptées par l'univers: l'anglais est la langue des affaires, le français la langue de la diplomatie et que c'est un avantage incontestable que d'être maître des deux.

Malheureusement les Canadiens-français ont été les seuls, jusqu'ici, à faire leur part; tous nos hommes publics parlent l'anglais.

Combien y a-t-il d'hommes politiques anglais, de journalistes anglais, qui connaissent notre langue, qui la parlent, qui lisent nos journaux? Très peu dans la province de Québec, et aucun, ou peu près, dans les provinces anglaises —La Patrie.
